

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Génie Energétique du 28 août 2024.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 3^{ème} année pour l'année universitaire 2024-2025 de la spécialité Génie Energétique, parcours Energétique et Propulsion, les enseignants suivants :

- | | |
|---------------------------|---|
| -ARROUCH David | -RENOU Bruno – <i>président du jury</i> |
| -BENARD Pierre | -RENOULT Marie-Charlotte |
| -COUSIN Jean | -TALBAUT Martine |
| -MAZUR Marek | -XAVIER Pradip |
| -MEUNIER-GUTTIN Siegfried | |

Article 2

Le directeur du département Génie Energétique, RENOU Bruno, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray
Le 28 août 2024



Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,


Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Génie Energétique du 28 août 2024.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 4^{ème} année pour l'année universitaire 2024-2025 de la spécialité Génie Energétique, parcours Energétique et Propulsion les enseignants suivants :

- | | |
|---------------------------|---|
| -ARROUCH David | -MAZUR Marek |
| -BENARD Pierre | -RENOU Bruno – <i>président du jury</i> |
| -BIOCHE Kevin | -RENOULT Marie-Charlotte |
| -LODATO Guido | -RIBERT Guillaume |
| -MEUNIER-GUTTIN Siegfried | -XAVIER Pradip |

Article 2

Le directeur du département Génie Energétique, RENOU Bruno, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 28 août 2024

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Génie Energétique du 28 août 2024.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 5^{ème} année pour l'année universitaire 2024-2025 de la spécialité Génie Energétique, parcours Energétique et Propulsion, les enseignants suivants :

- | | |
|---------------------------|---|
| -ARROUCH David | -GRISCH Frédéric |
| -BENARD Pierre | -LODATO Guido |
| -BIOCHE Kevin | -RENOU Bruno – <i>président du jury</i> |
| -CARPENTIER Jean-Baptiste | -TALBAULT Martine |
| -COUSIN Jean | |

Article 2

Le directeur du département Génie Energétique, RENOU Bruno, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray
Le 28 août 2024

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdékrim BOUKHALFA